



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LAC SAINT-JEAN EST MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

Procès-verbal de la séance régulière ajournée du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, jeudi le 10 mai 2018 à 17h00.

Présences : M. Mario Desbiens, maire
M. Pascal Gauthier, conseiller # 1
M. Bernard Girard, conseiller # 2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Jonathan Boily, conseiller # 5

Absences : M. Bruno Boily, conseiller #6

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par M. Mario Desbiens, maire. Est également présent M. Mathieu Lapointe, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Desbiens souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION CM2018-97

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Bernard Girard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination – espaces verts
4. Divers :

- a. _____
- b. _____

5. Période de questions
6. Fin de la rencontre

3- NOMINATION – ESPACES VERTS

RÉSOLUTION CM2018-98

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel de candidatures public pour pourvoir au poste de responsable de l'entretien des espaces verts pour la période estivale 2018;

CONSIDÉRANT QU' une analyse des candidatures reçues a été réalisée par le comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines recommande une candidature;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Pascal Gauthier, appuyé par M. Jacques Vachon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de sélectionner, séance tenante, Mme Édith Côté comme responsable des espaces verts.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Monique

4-DIVERS

- A)
- B)

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

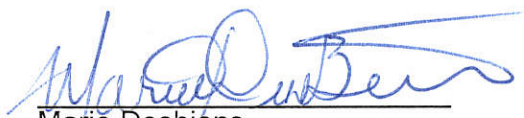
Aucune question.


6- LEVÉS DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION CM2018-99

Attendu que tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités, il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

La séance est levée à 17h08


Mario Desbiens
Mairesse


Mathieu Lapointe
Directeur général
et secrétaire-trésorier